

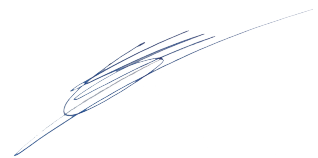
Fabrice RABATTU

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

« Association INTER MADE »

Siège social : La friche de la Belle de Mai
41, rue Jobin
13003 Marseille

**RAPPORT ANNUEL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**
Exercice clos le 31 décembre 2023



Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Intermade relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

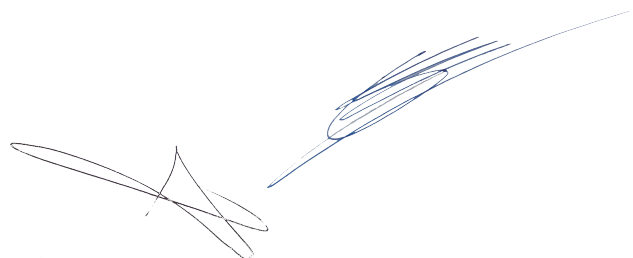
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

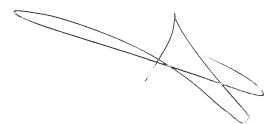
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalie significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.


 **commissaire
aux comptes**

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

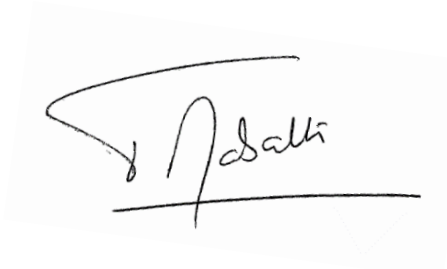
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

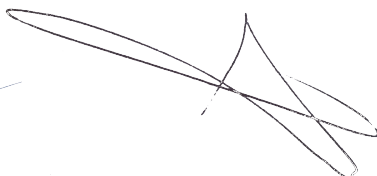
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Marseille, le 11 septembre 2024



Fabrice RABATTU

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
d'Aix-en-Provence

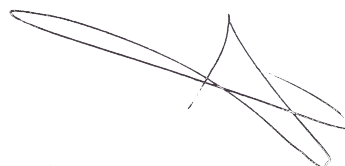
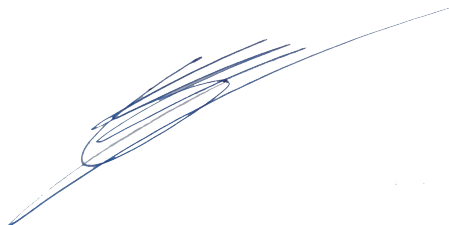


Annexe

**DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	825	825				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	131 132	96 561	34 572	52 389	17 817-	34.01-
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	2 500		2 500	2 500		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	310		310	310		
	Total I	134 768	97 386	37 382	55 199	17 817-	32.28-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	451 705	24 210	427 495	489 295	61 800-	12.63-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	150 974		150 974	137 122	13 852	10.10
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	20 589		20 589	49 181	28 592-	58.14-
	Charges constatées d'avance (2)	477		477	5 903	5 425-	91.91-
	Total II	623 745	24 210	599 535	681 500	81 966-	12.03-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	758 512	121 596	636 916	736 700	99 783-	13.54-

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)						
	Situation nette (sous total)						
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
PROVISIONS	Provisions réglementées						
	Total I						
	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
	Provisions pour risques						
DETTE (I)	Provisions pour charges						
	Total III						
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés						
	Dettes des legs ou donations						
TOTAL GENERAL	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
	Total IV						
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	2 503		2 100		403	19.17
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	152 915		114 975		37 940	33.00
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	584 466		549 898		34 568	6.29
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	65 470		69 404		3 935	5.67
Utilisations des fonds dédiés	81 164		46 422		34 742	74.84
Autres produits	15 261		10 633		4 628	43.52
Total I	901 778		793 433		108 345	13.66
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	165 158		139 196		25 962	18.65
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	18 275		13 431		4 844	36.06
Salaires et traitements	450 098		366 916		83 182	22.67
Charges sociales	161 493		121 452		40 041	32.97
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 817		16 135		1 682	10.43
Dotations aux provisions	48 210		32 742		15 468	47.24
Reports en fonds dédiés	53 933		80 635		26 702	33.11
Autres charges	10 214		7 938		2 276	28.67
Total II	925 199		778 446		146 753	18.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	23 421		14 987		38 408	256.28

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

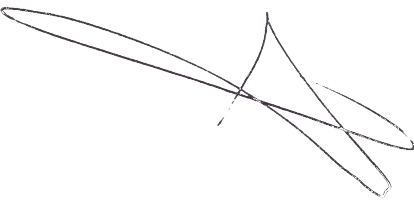
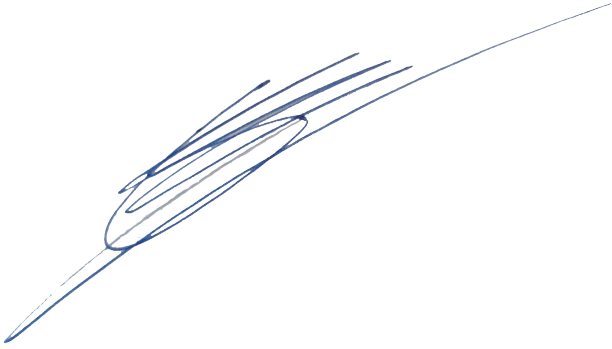
COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1 *	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		25		16	9	56.59
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		25		16	9	56.59
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		5 470		1 625	3 845	236.57
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		5 470		1 625	3 845	236.57
2. Résultat financier (III-IV)		5 445		1 609	3 835	238.37
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		28 866		13 378	42 244	315.77
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		2 918			2 918	
Sur opérations en capital		21 863		11 040	10 823	98.03
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		24 780		11 040	13 740	124.46
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		29 731		21 371	8 360	39.12
Sur opérations en capital				1 540	1 540	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		29 731		22 911	6 820	29.77
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		4 950		11 871	6 921	58.30
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		926 584		804 489	122 095	15.18
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		960 400		802 982	157 418	19.60
5. EXCEDENT OU DEFICIT		33 816		1 507	35 323	NS

* Proratization de l'écart en fonction du nombre de mois

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 *	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	1 415	950	465	48.94
Prestations en nature				
Bénévolat	16 508	36 619	20 111	54.92
TOTAL	17 924	37 569	19 646	52.29
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	16 508	36 619	20 111	54.92
Prestations en nature				
Personnel bénévole	1 415	950	465	48.94
TOTAL	17 924	37 569	19 646	52.29



* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 636 916.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 901 777.73 Euros et dégageant un déficit de 33 816.39- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Reprise de la provision pour risque de perte de subvention FSE 2021 à hauteur de 15247,21 euros.
- Reprise de la provision pour risque de perte de subvention FONJEP 2021 à hauteur de 3553,50 euros.
- Reprise de la provision pour risque de perte de subvention DGEFP 2022 à hauteur de 6762,00 euros.
- Dotation de la provision pour risque de perte de subvention FSE 2023 à hauteur de 24000,04 euros.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

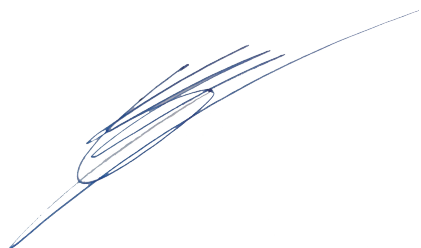
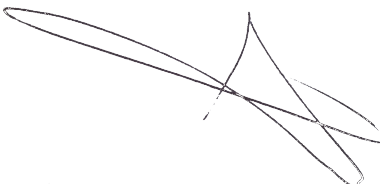
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	825		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 500		
Installations générales agencements aménagements divers	69 324		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 309		
TOTAL	131 132		
Autres participations	2 500		
Autres titres immobilisés	100		
Prêts, autres immobilisations financières	210		
TOTAL	2 810		
TOTAL GENERAL	134 768		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			825	825
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 500	2 500
Installations générales agencements aménagements divers			69 324	69 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 309	59 309
TOTAL			131 132	131 132
Autres participations			2 500	2 500
Autres titres immobilisés			100	100
Prêts, autres immobilisations financières			210	210
TOTAL			2 810	2 810
TOTAL GENERAL			134 768	134 768

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		825			825
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 607	500		2 107
Installations générales agencements aménagements divers		37 546	6 938		44 484
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		39 590	10 379		49 970
TOTAL		78 743	17 817		96 561
TOTAL GENERAL		79 568	17 817		97 386
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	500				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 938				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 379				
TOTAL	17 817				
TOTAL GENERAL	17 817				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	37 413				37 413
Report à nouveau	101 770	1 507		0	103 277
Excédent ou déficit de l'exercice	1 507	1 507 -		33 816	33 816 -
Situation nette	140 690			33 816	106 874
Subventions d'investissement	14 883		43 117	49 950	8 050
TOTAL I	155 574		43 117	83 766	114 924

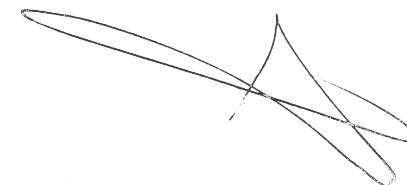
Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	81 164	53 933	81 164			53 933	53 933
CR SECIP 2021 URCE	18 000		18 000				
CR PACA URCE 22	14 429		14 429				
CR PACA FSE 22	30 204		30 204				
CR PACA CRESS 22	18 531		18 531				
CR SECIP MPE VIA URCE 23		22 800				22 800	22 800
FSE VIA CR PACA 23		22 800				22 800	22 800
CR SECIP VIA CRESS 23		8 333				8 333	8 333
TOTAL	81 164	53 933	81 164			53 933	53 933

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	51 543	24 000	25 563		49 980
TOTAL	51 543	24 000	25 563		49 980

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		24 210			24 210
TOTAL		24 210			24 210
TOTAL GENERAL	51 543	48 210	25 563		74 190
Dont dotations et reprises d'exploitation		48 210	25 563		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	310	310	
Clients douteux ou litigieux	24 210	24 210	
Autres créances clients	427 495	427 495	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 720	2 720	
Débiteurs divers	148 254	148 254	
Charges constatées d'avance	477	477	
TOTAL	603 466	603 466	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	75 855	75 855		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	73 580	73 580		
Emprunts et dettes financières divers	210	210		
Fournisseurs et comptes rattachés	96 168	96 168		
Personnel et comptes rattachés	27 947	27 947		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 332	62 332		
Autres impôts taxes et assimilés	19 036	19 036		
Autres dettes	3 997	3 997		
Produits constatés d'avance	58 955	58 955		
TOTAL	418 079	418 079		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 423			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	23 857			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	825	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	16 452
Autres créances	148 254
Total	164 706

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 455
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 862
Dettes fiscales et sociales	38 675
Total	42 992

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	477
Total	477
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	58 955
Total	58 955

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Monsieur Cédric HAMON
. Rémunérations brutes : 37 724 euros.
. Avantages en nature : Néant.

Valorisation des contributions volontaires

Mise à disposition de biens et prestations..... 16 508 €
Personnel bénévole..... 1 415 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Avals cautions accordés	210
Total	210

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits sur exercices antérieurs	2 918	77200000
- QP subventions virées au résultat	6 833	77700000
- Fonds de mutualisation	15 029	77880000
Total	24 780	
Charges exceptionnelles		
- Pertes sur conventions	28 737	67140000
- FSE DIR 2020-2021		
- Charges sur exercices antérieurs	994	67200000
Total	29 731	

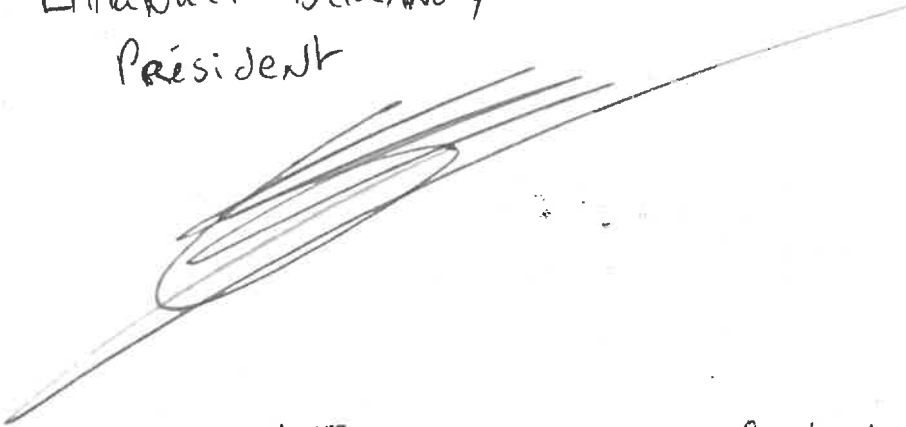
ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursement UNIFORMATION	23 785
Remboursement IJSS CPAM	1 636
Aide à l'embauche	6 667
Mise à disposition des locaux	7 819
Total	39 907

Erwann Delandoy
Président



**inter
made**
entreprendre s'associer

www.inter-made.org

04 91 50 66 16
41 rue Jobin
13003 Marseille

Camille Archer Trésorière



**inter
made**
entreprendre s'associer

www.inter-made.org

04 91 50 66 16
41 rue Jobin
13003 Marseille